

Récompenses individuelles

PROMOTION 2019



« La Caisse régionale d'assurance maladie peut accorder des récompenses aux travailleurs, agents de maîtrise et chefs d'entreprise qui se sont signalés par leur activité et leurs initiatives en matière de prévention. »

Article R.422-6 (1^{er} alinéa) du Code de la sécurité sociale



POUR ÊTRE ATTRIBUÉE, CHAQUE RÉCOMPENSE EST SOUMISE À L'AVIS PRÉALABLE DE L'UN DES CINQ COMITÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX D'ILE-DE-FRANCE.

CTR Comité Technique Régional

Organe conseil de la Cramif dans le domaine de la prévention des risques professionnels pour une ou plusieurs grandes branches d'activités, composé paritairment de représentants employeurs et salariés.



- CTR 1 « Industrie » : codes risques des CTN A et E,
- CTR 2 « BTP / Bois - Pierres et Terres à feu » : codes risques des CTN B et F,
- CTR 3 « Commerce / Transport - Logistique » : codes risques des CTN C, D et G,
- CTR 4 « Activités de santé » : codes risques 75.1AE, 75.1BB, 75.1CA, 85.1AC, 85.1AD, 85.1CB, 85.1CD, 85.1GA, 85.1KA, 85.2ZB, 85.3AB, 85.3AC, 85.3AD et 85.3AE,
- CTR 5 « Activités de service » : codes risques des CTN H et I à l'exception de ceux rattachés au CTR 4 susvisé.

RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES

PROMOTION 2019

décernées par

L'INSTITUT NATIONAL

DE RECHERCHE ET DE SECURITE

sur proposition de

la CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE
D'ILE-DE-FRANCE



Monsieur Bernard HAYAT a occupé différentes fonctions dans l'entreprise PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES depuis décembre 1978.

Après plusieurs postes dans le commerce et la gestion de succursales CITROËN, il intègre le siège social de l'entreprise, implanté à l'époque à Neuilly-sur-Seine. Il est alors élu secrétaire du comité d'établissement pendant 4 ans.

Monsieur HAYAT se voit ensuite confier, pendant 5 ans, la mission de pilote sécurité et santé au travail pour le suivi et l'accompagnement des salariés. A ce titre, il contribue notamment à promouvoir la formation en matière de prévention des risques professionnels [journées obligatoires de sécurité au travail, incendie, maniement d'extincteurs, premiers secours,...].

Monsieur HAYAT est membre suppléant du collège « salariés » du Comité Technique Régional des Industries de la métallurgie de la Cramif depuis 8 ans. Il siège également à la Commission Paritaire Permanente de Tarification.

Depuis 1995, monsieur Victor NEVES est salarié de la Société XPO, évoluant dans le domaine du transport et de la logistique.

Membre du CHSCT entre 2000 et 2016 et délégué central pour son syndicat, monsieur NEVES a œuvré à l'amélioration des conditions de travail au sein de son entreprise.

Pour l'activité transport, il a contribué à améliorer la sécurité des salariés en particulier dans la détermination des temps de conduite mais également dans l'aménagement des véhicules. Sur ce dernier point, un partenariat avec RENAULT a permis à l'entreprise de se doter de véhicules neufs bénéficiant des innovations du moment, telles les boîtes de vitesses automatiques, les suspensions pneumatiques et la climatisation. Son axe de travail actuel concerne l'amélioration des moyens nécessaires à la manutention des palettes et le débâchage des camions en sécurité.

Dans le domaine des entrepôts logistiques, monsieur NEVES a contribué au déploiement des mesures de prévention limitant les risques liés aux manutentions manuelles. Dans ce cadre, il a participé à l'installation des filmeuses mécaniques, à la suppression du picking en double et triple niveaux et à l'acquisition de transpalettes à fourches relevables permettant aux préparateurs de commandes de déposer les colis à hauteur d'homme. A cela, s'ajoute la promotion des mesures de prévention susceptibles de limiter les risques liés à la circulation des chariots automoteurs de manutention.

Monsieur NEVES participe aux travaux du Comité Technique Régional n°3 de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France depuis 8 ans en qualité de membre suppléant du collègue « Salariés ».

Madame Nadia JOLIVET exerce depuis 2004 la fonction de responsable administrative multisites, chargée de gestion du personnel et contrôle de gestion pour UPS. Pour UPS également, elle a été suppléante puis titulaire au comité européen.

Madame JOLIVET est conseiller prud'homal à Bobigny depuis 2008 et à Montmorency depuis 2018, titulaire au conseil d'administration de la CPAM du val d'oise et suppléante au conseil d'administration de l'URSSAF.

Au sein de la Cramif, Madame JOLIVET a été vice-présidente du conseil d'administration de la Cramif de 2011 à 2018 et suppléante depuis 2018. Elle a été membre de la CRATMP de 2011 à 2016 en tant que titulaire puis en tant que suppléante de 2016 à 2018. Madame JOLIVET est également présidente de la commission de gestion administrative depuis 2018.

Madame JOLIVET a contribué, comme membre du collège salarié depuis 2011, aux activités du Comité Technique Régional n°5. Dans ce cadre, Madame JOLIVET a notamment participé aux Commissions Paritaires Permanentes de Tarification et aux Commissions Temporaires de Prévention.

Par ailleurs, en tant que membre de la CGT, Madame JOLIVET relaye régulièrement les messages de prévention à destination des adhérents.

Monsieur Nasser BERDOUS a été moniteur en Sauvetage Secourisme du Travail, en entreprise, à partir de 1984.

De 1987 à 1992, il exerce la fonction de formateur en secourisme, au sein de l'UPSPC 75 (Urgence Premiers Secours Protection Civile de Paris). Puis, il rejoint l'Union Départementale des Premiers Secours de Paris, où il occupe successivement les fonctions de formateur, de responsable pédagogique et de directeur adjoint, jusqu'en 1999. Son implication dans le secteur du secours à la personne l'a amené à être moniteur national en secourisme dans les spécialités de réanimation, de secourisme routier et de secourisme en milieu sportif. Dans le cadre de ces spécialités, monsieur BERDOUS a assumé le rôle d'examineur auprès de la Préfecture de police.

Diplômé en management Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE), il crée l'association IDEFLE (Institut de développement et enseignement du français et en langues étrangères) en 2002, dont il est directeur.

Depuis 2013, monsieur BERDOUS contribue activement, comme membre titulaire du collège « Employeurs », aux travaux du Comité Technique Régional n°6. Il est également membre de la Commission Paritaire Permanente de Tarification.

Monsieur BERDOUS a pris part à la Commission Temporaire de Prévention « Activités de nettoyage dans les aéronefs sur la plateforme aéroportuaire » et notamment à la rédaction du document de prévention Crémif DTE 250 « Agent de propreté avion » puis à la Commission Temporaire de Prévention « Nettoyage des locaux en journée ».

Monsieur Fabrice GOMBERT contribue activement aux activités du Comité Technique Régional n°6 depuis 2010, en qualité de membre titulaire du collège « Salariés ».

Monsieur GOMBERT est issu de la sécurité sanitaire. Il s'est naturellement tourné vers la prévention des risques professionnels dans les activités de soins au sein de la Clinique Médicale et Pédagogique Édouard Rist, spécialité ingénierie biomédicale, à laquelle il appartient depuis 1984. Elu membre du CHSCT, il a contribué à la rédaction du document unique ainsi qu'à sa révision et réactualisation, notamment sur les risques liés au circuit d'élimination de Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI).

Monsieur GOMBERT est expert auprès de la commission nationale de matériovigilance et des produits de santé de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM) depuis 2012. De 2006 à 2011, il a été rapporteur national à la commission nationale de matériovigilance de cette même agence.

Monsieur GOMBERT est également co-rédacteur de deux dictionnaires sur l'insuffisance rénale chronique. Membre du conseil de l'Assurance Maladie en 1999, délégué CFDT depuis 2005, il est vice-président du Conseil de surveillance de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et membre du CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional) depuis 2012.

Président du conseil de l'Assurance Maladie en 2014, il est devenu administrateur de la Cramif en août 2016. Il a accompli deux mandats en qualité de membre titulaire au CTR n°6, contribuant notamment à la rédaction du document de prévention Cramif DTE 250 « Agent de propreté avion ».